Discours de M. Lefebvre, Maire de Marolles-les-Braults

Bienvenue à MAROLLES LES BRAULTS.

Notre commune est honorée d'avoir été choisie, une nouvelle fois, pour rassembler les maires et adjoints de la Sarthe à l'occasion de ce congrès de début de mandature.

Merci à Frédéric BEAUCHEF, maire de MAMERS et à Jean-Yves TESSIER maire de SAINT COSMES-EN-VAIRAIS de nous avoir prêté les chaises sur lesquelles vous êtes assis.

Je me présente, Jean-Michel LEFEBVRE, j'ai 67 ans. Avant ce mandat de maire, j'ai été Conseiller Municipal durant 6 ans dans l'équipe de Nicole AGASSE.

Je suis retraité du courtage d'assurance et exploitant d'une biomasse appelée MISCANTHUS ou herbe à éléphant.

Je veux, aujourd'hui, rendre un hommage particulier à nos entreprises, nos commerces et nos agriculteurs qui contribuent pour une part importante au dynamisme de MAROLLES.

Marolles-les-Braults c'est :

- 1000 emplois

Le secteur de la galvanoplastie qui regroupe deux entreprises, connues à l'international, est le premier employeur local avec 610 salariés.

Avec la présence de notre supermarché et de nos commerces de centre bourg, pratiquement tous les secteurs du commerce de proximité sont présents à MAROLLES.

La vente et la réparation automobile, les travaux publics, les entreprises de bâtiments, de métallerie, de transport de marchandises et de personnes, constituent un vivier d'emplois important.

Marolles-les-Braults c'est :

2000 hectares

Nous avons 25 sièges d'exploitation agricole qui emploient 13 salariés. Un de ces exploitants exporte des bovins au Liban et en Turquie.

Un groupe d'exploitants cantonal est sur un projet d'usine de méthanisation à MAROLLES qui est bien avancé et générera à terme plusieurs emplois.

Afin de favoriser les circuits courts, les membres du conseil municipal étudient les modalités d'une aide à la création d'un magasin de producteurs locaux qui devrait être opérationnel début 2015.

Marolles-les Braults c'est :

2250 habitants

Le milieu associatif est très présent à MAROLLES avec plus de 45 associations culturelles, sportives ou caritatives

comme les Amis du Vieux Tamarin qui rayonne bien au-delà de notre département et de la France.
Les sportifs ont à leur disposition ce gymnase, des tennis, un terrain de football, un boulodrome, une salle de billard et j'en passe. Nous avons, en projet, pour 2015, la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux sports et à la danse.

L'école de musique a 91 inscrits toutes disciplines confondues.

Plus de 450 jeunes fréquentent notre collège et nos écoles publiques et privées.

Nos anciens ont la chance de pouvoir vieillir dans leur commune, près de leur famille ou amis grâce à l'existence d'une maison de retraites de 119 lits et d'un foyer logement de 10 studios. Aujourd'hui nous avons 5 centenaires, la plus âgée ayant 102 ans.

La Maison Médicale regroupe presque tous les métiers de santé.

Notre cadeau de bienvenue, cette clé USB, sans virus, en forme de playmobil de Maire, comporte un diaporama qui vous donnera des informations beaucoup plus détaillées sur MAROLLES.

Après avoir évoqué le présent, parlons du futur.

Le nouveau découpage des cantons voulus par nos gouvernants nous amènera, prochainement, à perdre notre

qualité de chef-lieu de canton en étant rattaché à celui de MAMERS.
Ce rapprochement, bien qu'évident et nécessaire, aura des incidences budgétaires négatives pour notre commune, mais nous les acceptons dans la perspective du développement, en commun, de ce nouveau canton.

Je ne vais pas en dire plus, car nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur ce sujet lors de la Table Ronde.

Pour clore mon intervention, je voudrais profiter de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour vous faire part d'un sujet qui nous inquiète sur le choix de nos libertés politiques.

Lorsque nous avons créé notre liste pour les municipales de 2014, nous avons voulu qu'elle soit représentative de toutes sensibilités politiques confondues. Sans explication particulière la préfecture nous a refusé ce principe de liste apolitique et nous a classé « Divers Droites ».

Sans nécessairement attendre de réponse, nous nous posons les questions suivantes :

Aujourd'hui le mot démocratie signifie-t-il obligatoirement appartenance à un parti politique ?

Devons-nous pour satisfaire des données statistiques être encartés dans un parti ?

De la même manière les votes « Blanc » ont été comptabilisés à part, mais ne rentraient pas dans le calcul du pourcentage des bulletins exprimés.

D’autres sujets nous préoccupent, c’est la raison pour laquelle j’écourte le temps de parole qui m’était imparti pour que nous ayons plus de temps pour en débattre tout à l’heure.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un excellent congrès.